

**Assemblée générale**

Distr. générale
7 décembre 2022
Français
Original : russe

Soixante-dix-septième session

Point 36 de l'ordre du jour

**Nécessité de lever le blocus économique, commercial
et financier imposé à Cuba par les États-Unis
d'Amérique****Lettre datée du 1^{er} décembre 2022, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie concernant la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour.

(Signé) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} décembre 2022 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale
de la Fédération de Russie concernant la nécessité de lever
le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba
par les États-Unis d'Amérique**

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie constate avec satisfaction que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 3 novembre 2022, la résolution intitulée « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique ». Les résolutions jumelles dans lesquelles l'Assemblée a réaffirmé la solidarité indéfectible de la communauté internationale avec le peuple cubain ont reçu le soutien d'une majorité écrasante d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 1992.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale condamne fermement les sanctions imposées par les États-Unis d'Amérique à la République de Cuba, qui constituent selon elle une violation flagrante et systématique des principes et des normes du droit international énoncés dans la Charte des Nations Unies et mettent à rude épreuve le système des relations internationales en sapant les fondements de la stabilité mondiale et régionale. Le résultat du vote sur la résolution a montré une nouvelle fois que la communauté internationale rejetait à la quasi-unanimité les politiques restrictives unilatérales adoptées par Washington.

Les sénateurs de la Fédération de Russie expriment leur solidarité inébranlable avec les autorités et le peuple cubains, qui sont en droit d'exiger qu'il soit mis fin immédiatement à l'embargo commercial, économique et financier imposé par les États-Unis.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale préconise l'abrogation de la loi Helms-Burton, adoptée le 12 mars 1996 par les États-Unis, ainsi que d'autres textes similaires ayant des incidences extraterritoriales qui entravent le libre-échange et portent atteinte aux droits et intérêts légitimes de personnes morales et physiques.

Le blocus économique, commercial et financier imposé à la République de Cuba depuis plus de 60 ans est une manifestation de la politique néocoloniale consistant à contraindre un État souverain à renoncer à son indépendance et à l'empêcher de se développer comme il l'entend au service du diktat manifeste de Washington.

Les actes des États-Unis et de leurs alliés, qui imposent des sanctions sans recevoir l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU, qui fomentent des conflits entre États indépendants et qui encouragent les révolutions dites « de couleur » et les mouvements séparatistes dans divers pays, revêtent de plus en plus la forme d'une ligne politique destructrice servant les intérêts purement opportunistes d'un petit groupe d'États « privilégiés » sous le prétexte de préserver les valeurs démocratiques.

Les relations internationales traversent une période cruciale. En effet, les États-Unis et leurs alliés tentent par tous les moyens de maintenir l'ordre mondial unipolaire qui s'est établi après 1991, d'imposer à la communauté internationale un « ordre fondé sur des règles », qui vise à asseoir l'autorité illimitée des États du « bloc occidental », tout en ignorant complètement les véritables valeurs démocratiques et les normes morales élémentaires.

Dans ces circonstances, il importe tout particulièrement que la Fédération de Russie et la République de Cuba aspirent à travailler ensemble à l'édification d'un monde multipolaire fondé sur l'équilibre des intérêts, les principes d'égalité et de justice et le respect mutuel.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale remercie les autorités et le peuple cubains de continuer de soutenir les efforts déployés par la Fédération de Russie pour sauvegarder la paix, la sécurité et les principes universellement reconnus du droit international consacrés par la Charte des Nations Unies.

Les relations entre la Russie et Cuba consistent en un partenariat stratégique fondé sur une longue tradition d'amitié et de respect mutuel. La grande confiance qui règne toujours entre les peuples des deux États permet de continuer à œuvrer au renforcement et au développement d'une coopération multiforme, y compris par la voie parlementaire.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale demande aux parlements des États étrangers, à l'Union interparlementaire, à l'Assemblée interparlementaire des États membres de la Communauté d'États indépendants, à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de sécurité collective, au Parlement latino-américain et caribéen, au Parlement centraméricain, au Parlement du Marché commun du Sud et à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe de condamner fermement les mesures prises par les États-Unis contre le peuple cubain et de prendre des mesures pour que soient rapidement appliquées les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis.

Le Conseil de la Fédération
de l'Assemblée fédérale
de la Fédération de Russie